

LE SOIR ECHOS

Zoom suisse sur la migration marocaine

RECHERCHE

Le Conseil scientifique du programme MIM-AMERM, tiendra, le 13 mai prochain à Chaouen, une réunion pour évaluer l'état d'avancement de cet important projet de recherche sur la question migratoire marocaine.

KHADIJA SKALLI

L'heure est au bilan. Le Conseil scientifique du programme Migration marocaine-Association marocaine de recherches et études sur la migration (MIM-AMERM), tiendra le 13 mai prochain à Chaouen, une réunion pour évaluer l'état d'avancement de cet important projet de recherche piloté par l'AMERM et financé par la Fondation suisse Population migration et environnement (PME).

Lancés en 2008, les travaux de ce programme devront s'achever en 2013. «Il représente une aubaine pour les chercheurs marocains, pour la réalisation de leurs projets de recherches, en finançant 25 de ces projets. Les fonds alloués à chacun d'entre-eux sont compris entre 100.000 et 250.000 DH et un budget conséquent a été investi pour la concrétisation de ce programme. Au départ, nous étions très surpris de voir les Suisses s'intéresser à la migration marocaine et d'y investir autant d'argent», témoigne Mohamed Khachani, président de l'AMERM. «Les chercheurs y ont trouvé une opportunité pour mener à terme leurs recherches et nous avons lancé des appels à projets», poursuit-il.

Migration des ingénieurs

Actuellement, une vingtaine de projets bénéficie du financement de la PME, dont certains ont été achevés et d'autres sont en cours de réalisation. Selon ce professeur de l'Université Mohammed V de Rabat, le programme s'intéresse à différentes facettes de la migration marocaine. «Des sujets qui



Selon les statistiques officielles, un Marocain sur dix vit à l'étranger.

n'ont jamais été traités font l'objet d'un projet de recherche, comme la situation des ouvrières agricoles de la région de Huelva, en Espagne. D'autres sujets concernent la gestion de la migration par les partis politiques marocains, l'histoire de la migration marocaine en

Europe, l'émigration étudiante vers la France et la question du retour et du non-retour. Mais aussi la situation des Marocains en Italie, leur parcours économique, le mouvement associatif et leur représentation sociale», développe Mohamed Khachani. Le programme

comporte également une étude sur les effets positifs et négatifs de la migration des ingénieurs et une recherche est en cours sur les mineurs :

Un pays de transit vers l'Europe

La diversité de ces projets de recherches traduit la complexité du phénomène migratoire marocain. Selon les initiateurs du programme, le Maroc est un acteur majeur de la scène migratoire internationale et d'après les statistiques officielles, un Marocain sur dix vit à l'étranger. Durant la dernière décennie, le Maroc est devenu un pays de transit vers l'Europe. D'autres phénomènes concomitants interviennent, comme l'immigration légale d'étrangers ou de retraités européens ou l'immigration illégale de main-d'œuvre, à laquelle s'ajoute la migration de retour des Marocains. La complexité de ces migrations a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs et le programme MIM-AMERM vise à étudier ces nouveaux phénomènes liés à la migration marocaine, maghrébine et internationale. ♦

L'AMERM, un espace de réflexion

L'Association marocaine d'études et de recherches sur la migration a été créée en 1994 à Rabat, par des enseignants universitaires et chercheurs marocains, venant de différents horizons de connaissance et de formation. L'ONG se veut un espace de réflexion scientifique sur la question migratoire. Son objectif principal est de promouvoir la recherche pluridisciplinaire sur le phénomène migratoire, surtout auprès des jeunes étudiants et doctorants, elle vise également à développer des réseaux de communication et d'échanges entre

immigrés marocains et groupes ou institutions, concernés par les problèmes de l'immigration. L'AMERM a développé des partenariats avec plusieurs organismes, comme l'association Savoir et développement, l'Association des amis et familles des victimes de l'immigration clandestine (AFVIC), le Centre culturel du monde arabe de Mulhouse, la Chaire de l'Unesco migration et droit humain, l'ONG Italienne Comitato internazionale per lo sviluppo dei popoli (CISP) et le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME). ♦